



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 31 juillet 2025

Santé-sécurité : jeter ses déchets partout, c'est mettre tout le monde en danger !

La sécurité, ce n'est pas une option. C'est une responsabilité collective. Chaque jour, nous partageons un milieu de travail qui comporte déjà sa part de risques. Il est donc inacceptable d'y ajouter des dangers évitables simplement par négligence ou paresse.

Jeter ses déchets ailleurs que dans une poubelle ou un bac de recyclage n'est pas anodin. Ce geste, aussi banal puisse-t-il sembler, peut avoir de graves conséquences :

- Feux de champ lors des travaux de coupe de gazon ou d'entretien extérieur (un simple contenant en métal ou une bouteille de verre peut provoquer une combustion en plein soleil).
- Incidents lors des travaux de voirie ou de réparation d'infrastructure : les débris traînants peuvent devenir des projectiles ou des obstacles.
- Contamination des zones de tri ou des bacs : un mauvais déchet au mauvais endroit = du recyclage gaspillé.
- Risque d'incendie sur le plan de travail, causé par des matériaux inappropriés ou inflammables laissés à l'abandon.

Il est strictement interdit d'avoir des contenants métalliques sur le plan. Ceux-ci représentent un risque sérieux pour la sécurité incendie et doivent être éliminés conformément aux règles en place.

**Ensemble, soyons vigilants.
Soyons fiers de notre milieu de travail.
Respectons les consignes et jetons nos
déchets là où il faut.**

LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour toute question ou signalement, n'hésitez pas à vous adresser à votre délégué-e santé-sécurité.

Syndicalement,
Votre comité exécutif

